

29. Jean-Paul BRACHET, Michèle FRUYT, Peggy LECAUDÉ (éds.). — *Les adverbes latins : syntaxe et sémantique*, Paris, L'Harmattan, 2012, 210 p.

Cet ouvrage comporte douze communications faites à un colloque organisé par le Centre Alfred Ernout sur la syntaxe et la sémantique des adverbes latins, après un premier colloque consacré aux adverbes

(« Adverbes et évolution linguistique en latin », en 2004), publié en 2008, dans la même collection et chez le même éditeur.

Le volume s'ouvre sur un article relatif aux adverbes français, mais d'un intérêt plus général : Christian TOURATIER, « Regards sur le classement des adverbes français de Christian MOLINIER (1984 et 2000) », (p. 13-28). Reproduisant la doctrine de Ch. MOLINIER, l'auteur propose un classement des adverbes, en utilisant des tests tels que le détachement en tête de proposition négative et le clivage. Il sépare d'abord les adverbes de phrase et les adverbes intégrés à la proposition. Les premiers ont trois sous-classes : les adverbes conjonctifs, les adverbes disjonctifs de style et les adverbes disjonctifs d'attitude. Ce sont, presque tous, des expansions de proposition. Parmi les disjonctifs, l'auteur distingue les adverbes d'habitude, les évaluatifs, les modaux et les adverbes d'attitude orientés vers le sujet. Quant aux adverbes intégrés à la proposition, ils se répartissent en six sous-classes : les adverbes de manière orientés vers le sujet, les adverbes de manière verbaux, les adverbes de manière quantificateurs, les adverbes de point de vue, les adverbes de temps et les adverbes focalisateurs. La conclusion formule des souhaits : il faudrait classer les adverbes « d'après leur fonction syntaxique, c'est-à-dire d'après leur position dans la structure de la phrase ». Il faudrait aussi distinguer les particules des adverbes.

Dans le second article, « Les emplois de lat. *proinde* », (p. 29-50), Bernard BORTOLUSSI et Lyliane ZNAJDER suggèrent d'abord (1) que *proinde*, dont le sens primitif serait « de là en allant plus loin », pourrait avoir d'autres emplois (connecteur purement consécutif) que les deux emplois répertoriés : « adverbe corrélatif dans des structures comparatives » et « particule conclusive-exhortative ». Décidant de « reprendre chacun des emplois pour préciser le statut de *proinde* », ils étudient successivement la « Position de *proinde* dans la famille de *inde* » (2), (3) « *Proinde* comparatif », (où est étudié *proinde* comme « adverbe corrélatif », puis comme « adverbe non-corrélatif »), (4) « *Proinde* conclusif-exhortatif », (où cet emploi est ainsi défini : « *Proinde* introduit une exhortation à faire ce que le locuteur présente comme la conséquence logique et attendue d'une situation qu'il a décrite précédemment », ce qui est « une valeur illocutoire », où *proinde* « est associé aux injonctions directes à l'impératif ou au subjonctif »), (5) « *Proinde* connecteur consécutif », (où cet emploi de « connecteur logique de conséquence » est d'abord défini, puis décrit). Ils concluent (6) que, plutôt qu'un schéma linéaire, c'est « un parcours multiple » qui peut « rendre compte des différents emplois en termes d'évolution diachronique ».

Dans « Les adverbes latins signifiant 'avant tout', 'surtout' », (p. 51-66), Mirka MARALDI et Anna ORLANDINI étudient la classe des adverbes qui ont ce signifiant en commun (*in primis*, *primum*, *maxime*, *potissimum*, *praecipue*, *praesertim*). Le thème choisi leur permettra d'aborder plusieurs sujets : la « dérive modale », « le parcours d'une grammaticalisation », « le fonctionnement des 'Adverbiaux paradigmatiques' et des 'Connecteurs

paradigmatisants' ». Elles examineront aussi un phénomène de nature pragmatique, la « coordination asymétrique ». Dans la première partie, « De la valeur spatiale à la valeur temporelle, puis aux valeurs modales », elles étudient successivement chacune de ces valeurs, comme des étapes du procès de grammaticalisation. Dans la seconde et la troisième, les « Adverbiaux paradigmatisants » et les « Connecteurs paradigmatisants », elles définissent ces deux fonctions et les illustrent d'exemples. La quatrième est consacrée à la coordination asymétrique, qui est ainsi décrite : « Les connecteurs paradigmatisants, dans ce type de construction, ont la fonction de focaliser le rhème épitactique introduit par des connecteurs différents(-*que, et, sed*) (...) ; ce rhème est présenté comme l'élément pour lequel la prédication est particulièrement adéquate ». La cinquième partie « Cumul » signale que « des cas de co-occurrences, dans un même passage, de deux ou même plusieurs éléments analysés ici ne sont pas rares ». Suit une récapitulation des éléments analysés, qui apporte des précisions sur la valeur de chacun d'entre eux.

Le quatrième article, « Intensité et adverbes intensifs en latin », (p. 67-76), est dû à Françoise GAIDE, qui se propose, dans l'Introduction (1), de « chercher les mécanismes qui permettent à des adverbes tels que *abunde, belle, bene, eximie* ou *sane*, incidents à un adjectif ou à un adverbe, d'exprimer le degré élevé, ou, si l'on préfère, l'intensité (...) et d'être synonymes, ou du moins partiellement synonymes, du superlatif ». Dans (2) « Les marques intensives concurrentes », Françoise GAIDE évoque la préfixation en *per-* et en *prae-* et la gémination de l'adjectif ou de l'adverbe. Dans (3) « Inventaire des adverbes intensifs », elle classe ces adverbes selon des critères sémantiques : indiquant le degré élevé, relevant du quantitatif, comportant « la base signifiant 'grand' », exprimant la notion de « force » ou de « solidité », indiquant (« du moins étymologiquement ») « la qualité ou le procès », appartenant « au domaine éthique ou axiologique » ou au domaine « esthétique » ou « spatial », ou exprimant « la conformité au réel ». Dans (4) « Les mécanismes sémantiques », elle relève d'abord « deux mécanismes (...) assez généraux et importants » : la subduction et l'inférence. Pour la subduction, « lorsque est signifiée l'atteinte d'une limite (...) ou encore le dépassement de cette limite (...), il se produit que seule est conservée une idée d'intensité. D'une façon plus globale on supposera de même une déplétion sémantique lorsque les adverbes ou leurs bases marquent l'abondance (...), la grandeur (...), ou la force, la solidité (...), puisque est chaque fois incorporé un sème de degré élevé, qui devient privilégié ». Cela s'explique parce que « tout adverbe peut être intensif, s'il est incident à un adjectif, un adverbe ou un verbe en affinité sémantique ». L'inférence fait apparaître une idée de degré élevé, pour certains adverbes : « Alors que les adverbes *prime, egregie, eximie, insignite, praecipue* distinguent la qualité ou le procès, par inférence apparaît une idée de degré élevé (et jamais celle de degré bas) ». Il en va de même « lorsque l'adverbe place la qualité ou le procès au delà du quotidien ou du vraisemblable,

comme le font *mire*, *mirabiliter*, *mirifice*, *incredibiliter* ». Dans sa conclusion, elle préfère parler d'« adverbess intensifs plutôt que d'adverbess d'intensité », car ils « gardent quelque chose de leur valeur originelle, comme le prouvent leurs conditions d'emploi ».

Gualtiero CALBOLI étudie « Les adverbess modaux en latin » (p. 77-91). « Les adverbess modaux sont l'un des moyens employés dans les langues pour exprimer la modalité ». Parmi les langues indo-européennes, il y en a deux (le hittite et le russe) qui sont dépourvues de désinences modales et expriment la modalité au moyen d'une particule (*man* pour le hittite et *by* pour le russe), « que l'on pourrait aussi considérer comme un adverbe modal ». Le grec a exprimé la modalité, en employant conjointement des modes morphologiquement marqués (subjonctif et optatif), appuyés par des particules (ὄν, κε, κα). L'auteur indique ensuite ce que lui ont apporté des auteurs modernes, notamment A. KRATZER (1977), qui, à propos de l'anglais, distingue plusieurs types de modalités (déontique, épistémique, dispositionnelle et préférentielle). Les adverbess modaux relèvent de la modalité épistémique, notamment ceux de la famille de *fors*, que l'auteur va étudier (*fors*, *forte*, *forsan*, *forsitan*, *fors fuat an*, *fortasse*, *fortassean*, *fortassis*). — 1. Plutôt que de voir dans ces expressions une ellipse, il vaut mieux revenir « au système des « 'Speech acts' », où l'on est « dans la précision du rapport qui s'établit entre la matière linguistique (ce qui est dit) et le locuteur ». À ce point, l'auteur pose deux questions : « (1) Quelle est la nature du « speech act » associé aux adverbess modaux du groupe de *fors* ? (2) S'agit-il d'un phénomène lexical ou grammatical ? ». Pour répondre à la première question, l'auteur s'interroge sur la spécificité du mode subjonctif. Il exprime « une sorte de désengagement du locuteur », comme le montrent les formules logiques élaborées par A. KRATZER, « pour expliquer le *must* et le *can* de l'anglais ». Le premier exprime une « conséquence logique » et le second une « compatibilité logique ». — Dans une seconde partie, l'auteur examine les adverbess modaux du groupe de *fors* (*forte*, *forsan*, *forsitan*, *fortasse*, *fortassean* et *fortassis*), en signalant les modes auxquels ils s'associent. — La troisième partie est une conclusion : « les adverbess modaux du groupe de *fors* nous donnent des renseignements importants sur les modes, sur leur valeur originelle et sur la sémantique du subjonctif latin ».

C'est une question sémantique que traitent Muriel CLAISSE et Christian NICOLAS dans la sixième communication, « *Breui*ter (*breui*) et autres adverbess métalinguistiques exprimant la brièveté dans la rhétorique cicéronienne » (p. 93-111). Après quelques remarques préliminaires, les auteurs examinent, dans (1) « *Breui*(ter) modalisateur appréciatif de *dicere* », successivement 1. 1. « Le sens de 'pour faire court' », puis 1. 2. « *Breui*(ter) *dicere* dans le cadre de la prétérition : la 'brièveté grandiloquente' ». Dans (2) « Condenser son propos : les verbes qu'accompagne *breui*(ter) », ils étudient 2. 1. « Verbes liés à la description de la période » (*compre*(he) *ndere* et *complecti*), puis 2. 2. « Verbes liés à la brièveté et au récit à grands traits » (*exponere*, *proponere* et *ponere* ; *describere* ; *constituere* ; *inicere* ;

*perstringere, attingere, praestringere et tangere ; astringere ; decurrere et percurrere ; transire*). Dans (3) « *Breiter* précisé par d'autres adverbess », ils relèvent 3. 1. « Les adverbess *summatim, strictim* », 3. 2. « Les adverbess *modice, commode* », 3. 3. « Les adverbess *dilucide, minime obscure, aperte* », 3. 4. « Les adverbess *summisss, simpliciter, impolite* », 3. 5. « Les adverbess *acute, argute vs horride, inculte* : les manières d'être bref ». Enfin, dans la conclusion, les auteurs soulignent que la *breuitas* a une connotation positive : « La *breuitas* bien pensée, que dénote l'adverbe *breui(ter)* dans ses nombreux emplois métalinguistiques, oriente moins du côté du court que du côté du dense ».

Dans la septième communication, Marie-Ange JULIA se demande : « *Nec plus ultra* : jusqu'où s'aventurer avec lat. *ultrā* ? » (p. 113-131). Son étude commence par une définition (« La locution *nec plus ultra* désigne en français le degré ultime d'une entité par rapport à une échelle »), suivie d'une explication de son origine : le latin ne connaît que *nec plus* ou *nec ultra*, mais non \**nec plus ultra*, que l'auteur attribue au « latin scolaire ». Elle note que *ultra*, à la fois adverbe et préposition, est d'abord attesté comme préposition, alors que « la théorie commune (...) envisage l'antériorité de l'adverbe sur la préposition ». Elle signale l'étymologie par un thème pronominal \*-l-, qui appartient « au groupe de l'objet éloigné », et conclut : « L'adverbe entre ainsi dans le cadre d'une échelle de valeur comparative, vers le haut de laquelle il tend, en concurrence ou en commutation avec d'autres tours ». Elle signale enfin les particularités de son comportement syntaxique.

Dans (1) « Analyse morphologique », elle s'intéresse successivement à 1. 1. « *Ultra* adverbe et préposition, en regard de *ultra* adverbe », 1. 2. « Les adverbess latins en *-trā* », 1. 3. « *uls + trā* par renforcement formel accompagné d'un changement sémantique ? ». Dans (2) « Analyse sémantique : de la valeur spatiale à la valeur temporelle et aux valeurs notionnelles », elle suit ce plan en trois étapes (2. 1. « Référence spatiale orientée par dépassement vers l'avant : 'au delà, plus loin, en avant' », 2. 2. « Référence temporelle orientée par dépassement vers l'avant (futur) : 'au delà, plus longtemps' », 2. 3. « Vers une valeur notionnelle : celle de la focalisation du dépassement d'un seuil spatial ou temporel »). Dans (3) « Analyse pragmatique : marqueur d'un foyer ou d'un énoncé entier 'au delà d'un seuil qui n'est pas désirable' », elle examine *ultra* comme 3. 1. « Focalisateur d'un foyer (adverbe de constituant) », 3. 2. « Focalisateur d'un énoncé entier (adverbe de phrase) ». Dans (4) « Conclusions », l'auteur souligne quatre points : 4. 1. Elle revient sur l'hypothèse qu'elle a « tenté de justifier » : « la préposition semble plus ancienne que l'adverbe, qui pourrait être issu des emplois elliptiques 'au delà [de tel endroit]' », 4. 2. Les sens donnés dans les dictionnaires sont insuffisants ; « l'adverbe souvent en position focalisante par postposition par rapport au verbe, marque également tout dépassement prospectif, dans l'aval temporel ou spatial, par rapport à un seuil (...) » 4. 3. « Ce dépassement est (...) souvent orienté négative-

ment », 4. 4. « Plus les locutions, surtout celle qui présente la négation du dépassement temporel *non ultra*, sont devenues fréquentes et astreintes à une fixation séquentielle, plus elles ont pu tendre vers la grammaticalisation ».

Dans la huitième communication, Carole FRY étudie « La physique de l’adverbe : la portée d’une force et l’ordre des mots » (p. 133-147). Cet article très riche aborde successivement plusieurs thèmes qu’illustrent les titres des paragraphes. Le premier paragraphe, « La liberté tactique contre la règle d’usage », introduit une étude du « comportement de l’adverbe » dans un « champ de forces syntaxiques et expressives ». Dans le second, « L’expressivité contre la règle d’usage », l’auteur, à la suite de L. TESNIÈRE, définit l’adverbe comme « un circonstant qui ‘exprimerait les attributs des procès’ ». Cette définition oblige à reconnaître à l’adverbe « au moins deux traits distinctifs » : (3) « L’adverbe comme modificateur » et (4) « Pourquoi l’adverbe est-il invariable ? »

Les paragraphes suivants, « Essai d’une loi d’attachement » et « Variance d’une loi d’attachement », définissent d’abord l’adverbe comme « une particule nécessairement liée à l’objet qualifié », ensuite distinguent deux modes dans cette liaison : « un mode fort qui lie en contiguïté modificateur et modifié, et un mode faible où modificateur et modifié ne sont pas contigus ». Cette distinction est reprise dans les deux paragraphes suivants. Dans (7) « Liaison forte et contiguïté tactique », l’auteur donne la négation comme « la situation la plus représentative » du mode fort de la liaison. Dans (8) « Les paradoxes d’une logique de la contiguïté », sont utilisés les symboles de la logique moderne. Les paragraphes 9 à 14, sont consacrés à l’extension de la portée fonctoriale comme antidote au paradoxe » (elle permet de traiter plusieurs lexèmes comme un seul), aux conséquences sémantiques et syntaxiques de l’extension de la portée fonctoriale » (« plus le segment soumis à modification comporte d’éléments, plus forte est la thématization de son modificateur »), à la thématization, tactique et portée fonctoriale (les exemples cités montrent que « la mise d’un segment composite (...) sous la portée de la négation est créatrice de perturbations sémantiques et de difficultés de compréhension »), à la négation entre langue et parole » (l’auteur souligne « cette volonté du locuteur populaire de ne pas séparer l’adverbe de négation du terme qu’il modifie »), à l’hyperbate comme moyen de la distinction diastratique » (si la langue populaire diminue la portée de la négation, la langue littéraire pratique l’hyperbate, « moyen propre à une différenciation diastratique par effet tactique ») et à la négation et à ses deux règles tactiques » (Le modificateur *non*, comme d’autres modificateurs, obéit à deux règles, l’une qui lui impose « de se trouver en situation de contiguïté par rapport à ce qu’il modifie », l’autre qui « lui impose de se situer segmentalement à la gauche (...) de ce qu’il modifie »). — La fin de cette communication s’intéresse à des adverbes (*tamen*, *quoque*) soumis à des règles particulières, pour *tamen* : (15) « La situation de *tamen* : son usage littéraire » et (16) « La situation de *tamen* : son usage vulgaire ». L’auteur montre que, pour *tamen*, « l’usage le veut situé à la

droite segmentale, ou, plus simplement postposé au segment modifié ». Une « pratique tactique » consiste à placer *tamen* « certes postposé au terme qu'il modifie, mais surtout placé avec celui-ci en tête de segment ». Dans un texte vulgaire, « l'emploi postposé de *tamen* est très rare », mais on le trouve « placé en ouverture segmentale ». Dans le paragraphe suivant « La situation littéraire et vulgaire de *quoque* », *quoque* est « régulièrement postposé dans son usage classique ». Mais « le parler populaire semble vouloir éviter une postposition adverbiale jugée informativement peu nette ». Les paragraphes 18 et 19 terminent cette étude. Du premier, « Tactique du circonstant, tactique de l'actant », on retiendra que « le locuteur latin veut le cadre de l'action avant l'action elle-même » et du second, « Conclusion », on retiendra « le jeu de forces d'attachement » : « Elles sont les œuvres simultanées d'une transformation logique et sémantique, d'un ajustement à une capacité de traitement de l'information et d'une volonté expressive ».

Dans la neuvième communication, Chantal KIRCHER-DURAND, « Diversité et unité des adverbes dans le chant VII des *Argonautiques* de Valerius Flaccus » (p. 149-162), se propose de classer les adverbes de ce corpus, qu'elle limite « aux adverbes de temps et plus précisément encore aux adverbes qui servent à dater ». Elle retient « trois plans d'investigation : l'étymologie, la forme et la formation, le sémantisme, l'examen des emplois ». Dans (2) « Forme, étymologie et formation », elle indique que certains adverbes sont motivés en latin. Elle s'intéresse à leurs éléments constitutifs, dont certains sont hérités, et ajoute : « La plupart se rattache à l'un des thèmes de particules « pronominales » qui ont fait l'objet d'études séduisantes de F. BADER (1983a et 1983b) ». Dans (3) « Étude sémantique », elle est frappée par la diversité des adverbes de temps : « diversité des repères, multiplicité des signifiants affectés à un signifié déterminé par le système ». Cette diversité se double d'une diversité interne (polyvalence et polysémie). (3. 1.) « Les repères » : ils « sont au nombre de trois », le moment où l'on parle, le moment dont on parle et « un procès donné ». Les deux premiers sont des repères « énonciatifs ». L'auteur relève « une structure complexe » de ce système lexical et examine quelques « (quasi) synonymes ». « En ce qui concerne les paramètres sémiques structurants, on retiendra 'la référence à un repère (moment où l'on parle, moment dont on parle ou procès verbal)', référence externe ou interne, permettant de situer sur un axe ordonné et/ou de déterminer, par rapport au repère, un avant et un après ». (3. 2.) « La polyvalence des adverbes » : « plusieurs de ces adverbes connaissent deux ou trois des effets de sens que sont l'acception spatiale, l'acception temporelle et l'acception modale ». Pour des « emplois modalisants », l'auteur étudie ceux de *tandem* et de *iam*. C'est « la dérive modale des adverbes ». Dans (4) « Examen des emplois de *nunc*, *tum* et *tunc* (fonctionnement syntaxique et 'pragmatique') », l'auteur passe rapidement sur le « fonctionnement syntaxique » et examine plus longuement « leur fonctionnement dans le cadre de l'analyse du discours ». *Nunc* est employé dans le discours direct et *tum*, ou *tunc*, dans le récit. L'auteur traite

d'abord *nunc*. « La valeur constante de *nunc* (...) est le fait de marquer la coïncidence avec le présent du locuteur ». Il est ensuite question de *tum*, ou *tunc* : « L'un et l'autre renvoient au moment dont on parle et figurent préférentiellement dans les morceaux de 'récit' », mais aussi dans le discours si l'on évoque des événements qui s'accomplissent à un moment autre que celui où l'on parle. Le corpus offre des exemples d'un « emploi corrélatif ancien pour *tum* et *tunc* », hérité, et « correspondant en latin à une corrélation de type \**k<sup>w</sup>*o- ... \**to*-... ». Si le premier terme du diptyque manque, « le repère est le moment dont on parle alors dans le texte et les adverbes *tum* et *tunc* marquent le passage à une nouvelle séquence ».

Dans sa conclusion, l'auteur souligne la « diversité de formation et d'origine » de ces adverbes de temps, la « grande complexité des sèmes mis en œuvre pour déterminer le contenu sémantique de chacun et pour définir les relations de quasi-synonymie ou d'antonymie entre les différents éléments du système ». Puis elle examine leur « unité fonctionnelle » qui « n'est pas d'ordre syntaxique ». Ils se distinguent des connecteurs, dans la mesure où ils « ne marquent pas la structure syntaxique ». Mais un même lexème peut s'employer comme connecteur et comme adverbe, quelle que soit l'histoire qui a abouti à cette situation. Elle s'interroge enfin sur la spécificité fonctionnelle des adverbes et la trouve dans « l'aptitude à moduler les énoncés et à structurer le texte, discours ou récit ».

Dans la dixième communication, Arthur RIPOLL, « Les adverbes de langue en latin : propriétés et emplois » (p. 163-178), se donne pour objet d'étude « les constructions syntaxiques latines où figurent des adverbes de langue », tels que *Latine*, « en latin ». Il commence par délimiter son sujet et il choisit comme exemple *latine*, « en latin », qui « occupe une place à part parmi ces adverbes, puisqu'il correspond à la langue de référence, le latin, et a acquis de ce fait des emplois qui lui sont propres ». Puis il traite (2) « Sémantisme et nature de l'adjectif de base *Latinus* », montrant que *latinus* est à la fois un ethnique et un ktétique, ce qui le range dans les adjectifs relationnels. Il se produit une spécialisation, quand on passe du sens de l'adjectif à celui de l'adverbe, (adverbe qui n'est « employé qu'avec des verbes impliquant la parole »). L'auteur montre que cet adjectif relationnel s'est rapproché des adjectifs qualificatifs et qu'il a été suivi par l'adverbe : il y a deux adverbes *latine*, l'un relationnel et l'autre qualificatif. La partie suivante « Propriétés et emplois syntaxiques de l'adverbe formé sur l'adjectif relationnel », se subdivise en « Propriétés des adjectifs relationnels (absence de degré, impossibilité de certaines coordinations, rapport à un substantif) et en « Emplois de *latine* formé sur un adjectif relationnel » (*latine*, adverbe de manière verbal, *latine*, adverbe de point de vue, cas ambigus). (4) « Propriétés et emplois syntaxiques de l'adverbe formé sur l'adjectif qualificatif » se subdivise aussi en « Propriétés », « Emplois et sens ». Après avoir remarqué : « Les différences de nature et de sens entre adjectif qualificatif et relationnel se retrouvent de façon remarquable dans l'adverbe et conditionnent des emplois syntaxiques différents », l'auteur conclut : « Ces correspondances montrent

bien à quel point les emplois des adverbes formés sur des thèmes d'adjectifs dépendent de la nature et du sens de l'adjectif de base ».

La onzième communication est celle de Joseph DENOZ, « Les adverbes dans un corpus d'œuvres : aspects quantitatifs et qualitatifs » (p. 179-193). L'auteur décrit les relevés et listes qui figurent dans « un petit volume intitulé *Adverbia. Les adverbes dans la littérature latine* », constitué à partir de la banque de données du L.A. S. L.A. Il se propose d'examiner « la fréquence de quatre types d'adverbes », ensuite de faire « quelques remarques sur le nombre de lemmes d'adverbes relevé dans chaque partie du corpus ainsi que sur les mots utilisés par un seul auteur », enfin d'examiner « un tableau qui dénombre les adverbes en fonction de la nature du mot qui les suit ». Le premier tableau classe les auteurs « en nombre croissant du pourcentage d'adverbes ». Le second tableau (subdivisé en plusieurs sous-tableaux) classe les auteurs « en ordre croissant du pourcentage d'adverbes relatifs, de pronoms relatifs, d'adverbes interrogatifs, de pronoms interrogatifs, d'adverbes négatifs et interrogatifs-négatifs, d'adverbes divers ». Dans la deuxième partie, « consacrée à une comparaison du nombre de vocables adverbiaux auxquels chaque auteur fait appel », le troisième tableau donne le « nombre de vocables adverbiaux et (leurs) moyennes d'emploi » ; le quatrième tableau, intitulé « Vocables adverbiaux » donne « le nombre total et le nombre spécifique à un auteur » ; le cinquième tableau indique, en pourcentages, « la nature des vocables qui suivent un adverbe ». Après chaque tableau, l'auteur compare les résultats entre eux, mesure les écarts entre les plus faibles et les plus importants et en tire les conclusions qui s'imposent. Il conclut en disant que « tous les auteurs et tous les genres littéraires possèdent leur manière d'employer les adverbes ».

La douzième communication est due à Dominique LONGRÉE et s'intitule « Catégories adverbiales, fonctions et ordre des syntagmes chez les historiens latins » (p. 195-210). L'auteur commence par passer en revue les études consacrées par les grammairiens à la place de l'adverbe en latin, en annonçant qu'il va chercher comment ces études « ont pris en compte la question du rejet ou de la postposition de l'adverbe et quels rapports elles établissent entre la place de l'adverbe et, d'une part, la catégorie adverbiale à laquelle il appartient, d'autre part, les fonctions syntaxique, sémantique ou pragmatique qu'il exerce ». Puis il examinera les différents types de postposition. Enfin, en partant des données fournies par le corpus, il tentera « de discerner les diverses fonctions que peuvent avoir les adverbes en fin de phrase, de préciser les rapports que chaque catégorie d'adverbes entretient avec chaque fonction et, finalement, de définir les paramètres, qui permettent d'identifier chacun de ces cas ». Dans (1) « Catégories adverbiales et place de l'adverbe », l'auteur examine les apports et les limites de quatre études principales : celle de R. KÜHNER et C. STEGMANN (1912), celle de A. ERNOUT et F. THOMAS (1964), celle de G. F. BOS (1967) et celle de F. CHARPIN (1977 et 1989). Il conclut qu'il serait possible de préciser et d'affiner leurs descriptions : « On pourrait ajouter de nouveaux critères

d'ordre syntaxique, sémantique ou pragmatique ». Dans (2) « Les divers types de postposition », L'auteur distingue trois cas : « L'adverbe est postposé uniquement à l'élément sur lequel il porte », « L'adverbe est postposé à l'élément sur lequel il porte et placé en finale de syntagme », « L'adverbe est postposé à l'élément sur lequel il porte et au verbe de la proposition principale ». Pour chaque cas, l'auteur donne des exemples et les commente. Dans (3) « La postposition au prédicat de la proposition principale », l'auteur distingue « Les adverbes postposés en raison de la position du verbe en tête de phrase », « Les adverbes exerçant la fonction de 'focus' », et « Les adverbes en 'report informatif' ou en 'rallonge' ». Dans ce dernier cas, les syntagmes postposés sont proches de propositions indépendantes. Dans sa conclusion, l'auteur trace le programme de travail qui permettrait d' « affiner la description » des adverbes du latin, en tenant compte d'un grand nombre de paramètres.

Dans sa diversité, ce beau volume fait honneur au Centre Alfred Ernout et continue brillamment la tradition de son colloque biennal.

Danièle CONSO  
Université de Franche-Comté, ISTA EA 4011  
<dconso@orange.fr>

---